



# Rapport d'orientation budgétaire

*Support au débat d'orientation budgétaire  
Conseil Municipal du 4 février 2019*





## Structure du rapport

- I. Le contexte financier 2019**
- II. Point sur les dépenses réalisées (2018) et proposées (2019) pour la commune en section de fonctionnement**
- III. Investissement : les réalisations passées et à venir**
- IV. Trajectoire financière de la commune**
- V. Les grands équilibres du BP 2019**

2



## I. Le contexte financier 2019

3



## Conjoncture économique

- **Prévisions de croissance France et Zone Euro**

Exprimées en % d'évolution du PIB	FRANCE		ZONE EURO	
	2018	2019	2018	2019
Commission européenne (juillet 2018)	1,7	1,7	2,1	2,0
FMI (juillet 2018)	1,8	1,7	2,2	1,9
OCDE (septembre 2018)	1,6	1,8	2,0	1,9
Banque de France / BCE (septembre 2018)	1,6	1,6	2,0	1,8

*Données Cabinet de conseil Stratortial*

- **2019 -- Année de forte incertitude en matière de conjoncture économique**
  - Recul du commerce international (mesures protectionnistes)
  - Politique monétaire plus restrictive (hausse des taux directeurs des banques centrales)
  - Poursuite de la contraction de l'économie chinoise
  - Prix du baril de pétrole en augmentation (+ 45% entre août 2017 et juillet 2018)

4



## Finances de l'Etat : toujours dans le rouge

- **Le déficit "public" est d'abord un déficit de l'Etat**
  - Les Administrations de Sécurité Sociale (ASSO) et les Administrations Publiques Locales (APUL) modèrent le niveau du déficit public toutes administrations confondues
- **Parallèlement, la dette de l'Etat poursuit sa croissance tandis que celle des collectivités et de la sécurité sociale se réduit**
  - Au total une dette publique à 2 386 Mds € (98,6% du PIB)

Evolution et composition du solde public

Année	ASSO	APUL	Etat	Total
2017	0,7%	0,2%	1,8%	2,7%
2018	0,6%	0,1%	1,9%	2,6%
2019	0,7%	0,1%	2,0%	2,8%

5

*Données Cabinet de conseil Stratortial*



## Des collectivités mises à contribution pour réduire le déficit public

- Elles doivent dégager **un solde positif** à hauteur de + 0,7% en 2022 (contre + 0,1% en 2018)
- Pour y parvenir, mise en place d'une **logique de "contractualisation"** initiée par la loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022
  - les collectivités dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 Mns € par an se sont engagées à ne pas les faire augmenter de plus de 1,2 % par an, **inflation comprise**
  - Cette logique pourrait à terme être étendue aux collectivités de plus petite taille

6



## Les limites de la contractualisation

- **Selon la Cour des comptes**
  - Un dispositif qui ne tient pas suffisamment compte des spécificités locales (dynamisme démographique par exemple)
  - Pas de prise en compte des budgets annexes (15% des dépenses de fonctionnement des 322 collectivités engagées)
  - Il existe des dépenses "contraintes" qui ne peuvent être maîtrisées : par exemple, les aides sociales (RSA, APA, PCH) versées par le département

7



## Le contrat plutôt que la loi

- Pas de mesures fortes concernant les transferts financiers aux collectivités en loi de finances 2019
  - Plus de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
    - gelée à son niveau de 2017
- Quelques baisses de crédits à prévoir
  - Légère baisse de la compensation de la réforme de la taxe professionnelle
  - "Ecrêtement de la DGF" notamment pour financer la majoration de la dotation de solidarité urbaine et de la dotation de solidarité rurale (DSR)
    - Impact négatif pour Gières - En 2018 baisse de 10 k€ (-14 k€ d'écêtement DGF et +4 k€ de DSR)

8



## Poursuite de la réforme de la taxe d'habitation (TH)

- **Rappel : suppression progressive entre 2018 et 2020** (30% en 2018, 65% en 2019 et 100 % en 2020) sous conditions de ressources
  - 20% des contribuables devraient continuer à acquitter la TH après 2020, sauf si elle venait à être supprimée pour tous
- **Dans l'immédiat, la ressource est intégralement compensée par l'Etat, mais au taux de 2017**
  - Réflexion en cours sur l'attribution d' une ressource pérenne en remplacement de la TH : part départementale de taxe foncière ?
- **Les communes conservent le pouvoir de relever leurs taux**, mais les contribuables dégrevés supporteraient la hausse

9



## Maintien des crédits pour l'investissement

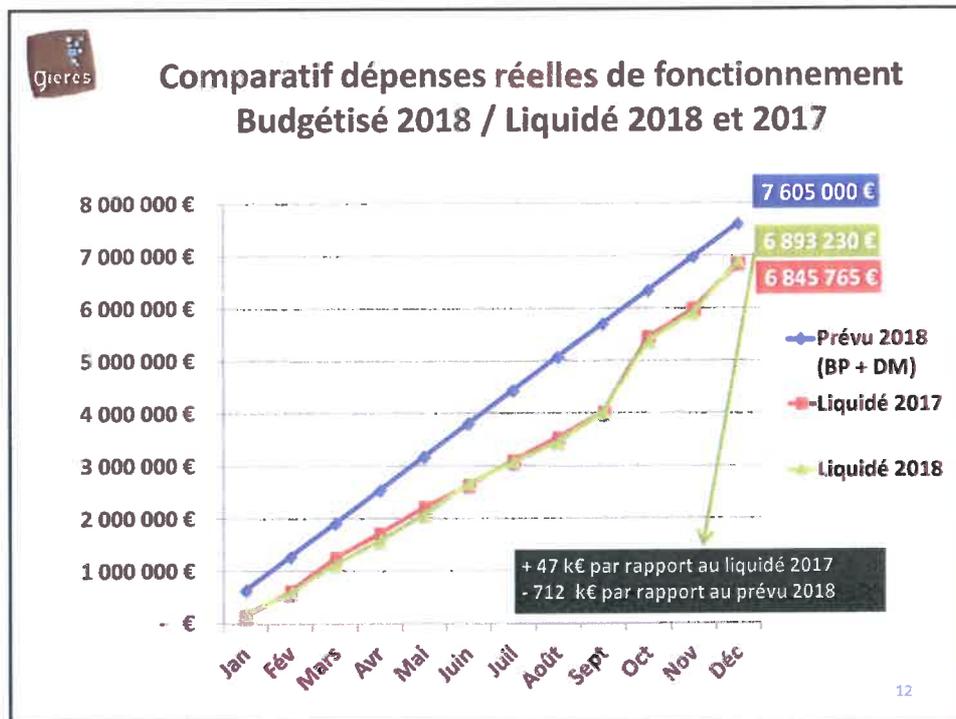
- **Des dotations à l'investissement en très légère baisse en 2019**
- 570 Mns € pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) contre 655 Mns € en 2018 (-7%)
  - Pour le financement des projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de rénovation des écoles situées en zone d'éducation prioritaire
- 1,046 Md € pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
  - Sollicitée par Gières pour 2 projets : rénovation de la salle du conseil, salle des mariages / réhabilitation du terrain de football synthétique

10

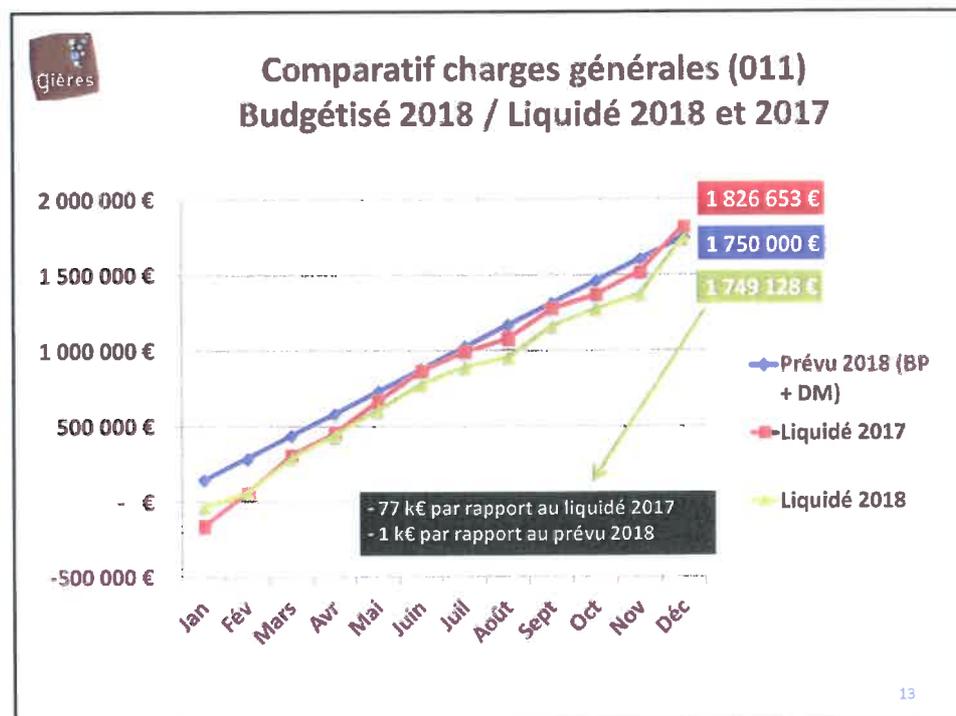


## II. Point sur les dépenses réalisées (2018) et proposées (2019) pour la commune en section de fonctionnement et d'investissement

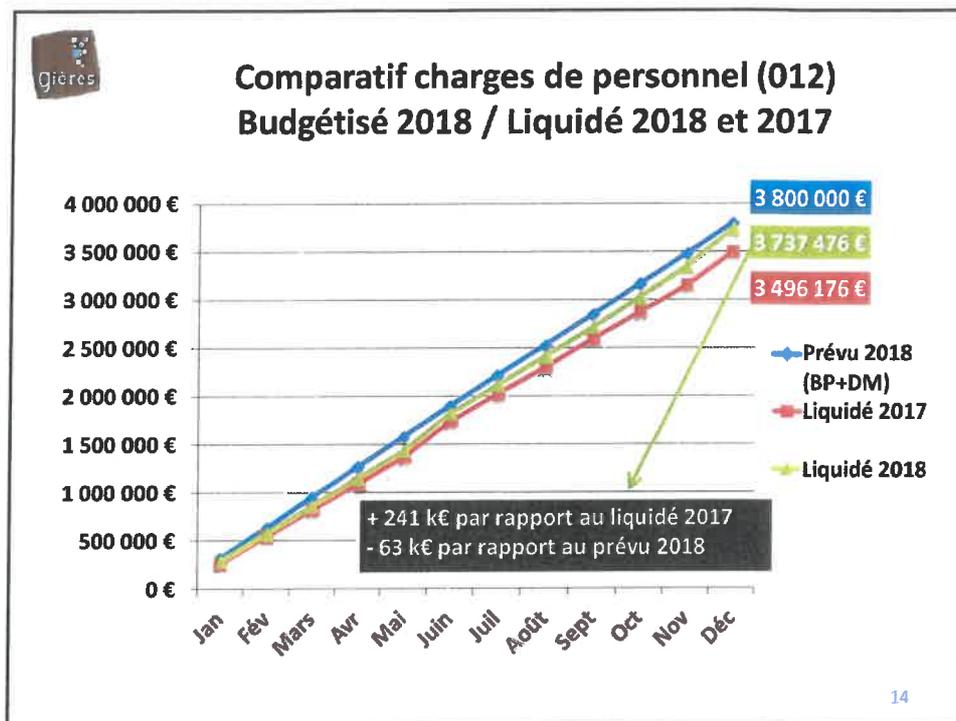
11



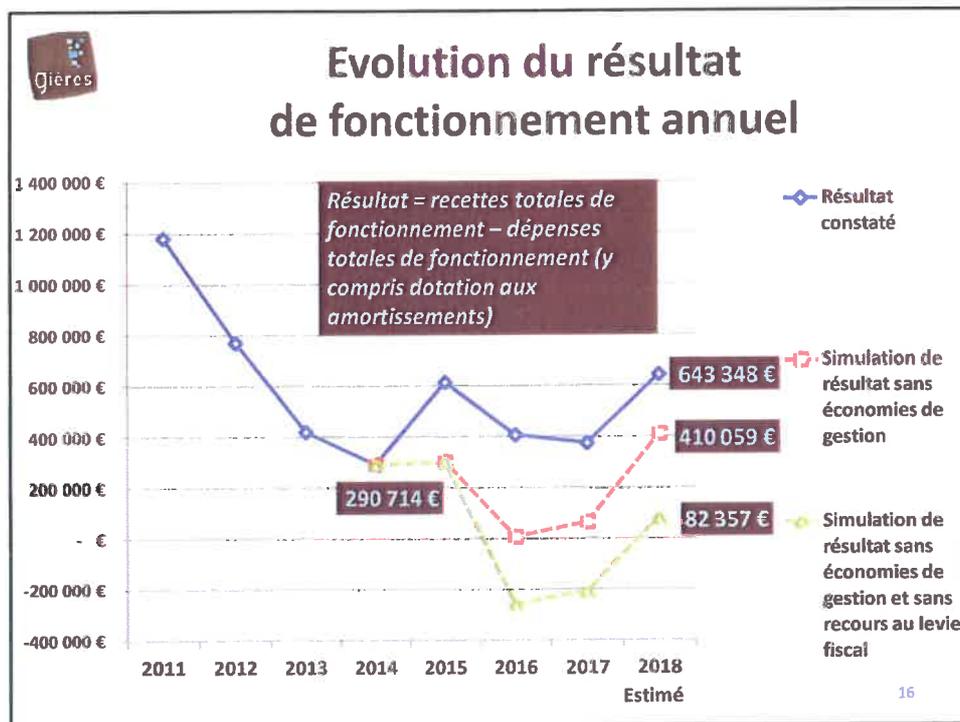
12



13



- Autres charges de gestion courante**
- Chapitre budgétaire 65 : regroupe les subventions versées et les indemnités d'élus
  - Dépense en forte baisse entre 2017 et 2018 (de 1,388 Mn € à 1,267 Mn € soit -121 k€)
    - Entièrement imputable à la baisse de la subvention accordée au CCAS suite aux transferts de postes vers la ville (service scolaire / périscolaire)
    - Stabilité du montant des indemnités versées aux élus et des subventions aux associations
- 15



- 
- BP 2019 : les premières orientations en dépense (1)**
- Un chapitre "charges à caractère général" en augmentation de + 10% par rapport aux inscriptions budgétaires (IB) 2018 à 1,930 Mn€
    - A périmètre identique, des dépenses estimées à 1,8 Mn €
    - En plus, le coût de la restauration scolaire imputé sur le budget ville à compter de la rentrée 2019-2020 (+ 130 k€)
- 17



## BP 2019 : les premières orientations en dépense (2)

- Une augmentation de la masse salariale (+ 11% par rapport aux IB 2019) pour tenir compte :
  - de la mise en place du nouveau régime indemnitaire obligatoire des personnels (RIFSEEP)
  - de la charge représentée par les salaires des agents transférés par le CCAS sur une année pleine
  - Des mesures PPCR (Protocole Parcours Professionnels Carrières, Rémunération)

Structure de la rémunération dans la fonction publique territoriale



- Nouvelle bonification indiciaire
- Régime indemnitaire
- Traitement de base

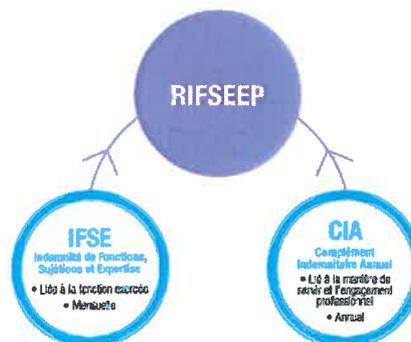
18



## Focus sur le RIFSEEP

- "Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel"
- Institué par un décret de 2014 pour harmoniser les régimes indemnitaires...
  - Objectif de transparence et de lisibilité
- ... et pour permettre l'introduction d'une dose de rémunération au mérite

Les 2 composantes du RIFSEEP



19



### BP 2019 : les premières orientations en dépenses (3)

- Une baisse des inscriptions budgétaires proposées pour les autres chapitres budgétaires :
  - **Au chapitre 65**, la subvention 2019 CCAS diminuée de 25 % par rapport à son niveau de 2017, pour tenir compte des allègements de charges (restauration scolaire et agents du service scolaire et périscolaire transférés)
  - **Au chapitre 66**, des intérêts de la dette au plus bas (75 k€ inscrits au BP 2019 contre 100 k€ en 2018)
    - Taux variable d'un emprunt revu fortement à la baisse conformément au contrat souscrit à l'origine
  - **Au chapitre 014**, des "atténuations de produits" qui devraient rester stables
    - Au plan global, un prélèvement FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) maintenu à son niveau de 1Mds €, fixé en 2016



### BP 2019 : les premières orientations en recettes

	Inscriptions 2018	Propositions 2019	Progression	Déterminants
<b>Impôts et taxes (87% des ressources)</b>	6 900 000	6 965 333	+ 0,9%	Revalorisation des bases de fiscalité Stabilité des versements de la métropole Baisse des droits de mutation ?
<b>Dotations (6% des ressources)</b>	400 000	540 000	+ 35%	Recettes de la CAF en partie perçues par la ville (transfert périscolaire) Dotations d'Etat rognées (notamment DGF)
<b>Produits des services (4% des ressources)</b>	230 000	507 000	+ 120 %	Recettes de restauration scolaire transférées à la ville Perte de recettes ponctuelles (conventions avec la métropole)
<b>Loyers (2% des ressources)</b>	155 000	150 000	- 3%	Stabilité des recettes – Pas d'agrandissement ni de diminution du parc immobilier privé de la ville



### III. Investissement : les réalisations passées et à venir

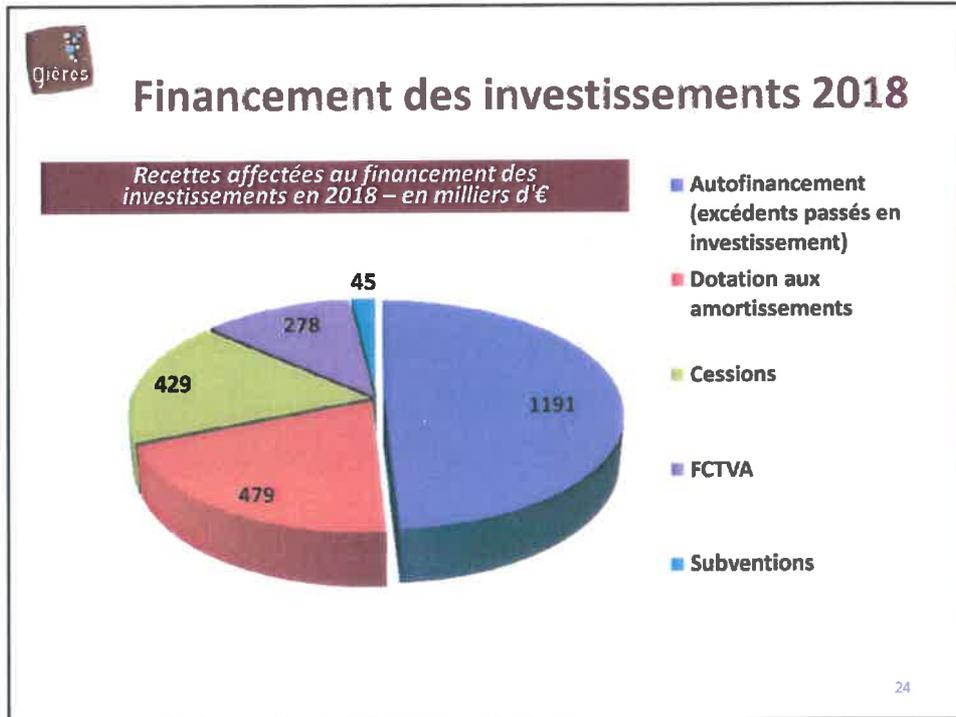
22



### Investissement 2018 en hausse

- Des dépenses "d'équipement" à hauteur de 2,24 Mns € soit **une augmentation de 59 %** par rapport aux dépenses constatées en 2017
- Taux de consommation des crédits inscrits au budget : + de 50%
- Principales dépenses :
  - Achat d'un parcelle de terrain pour le projet "place de la République" (480 k€)
  - Rénovation du terrain de football synthétique (382 k€)
  - Aménagement des jardins familiaux (194 k€)
  - Travaux dans les écoles de mise en conformité ou d'amélioration du chauffage (89 k€)
  - Couverture et isolation de la Grange Michal (83 k€)
  - Mise en accessibilité de plusieurs bâtiments (78 k€)
  - Matériel informatique (66 k€)
  - Dépenses pour le Gymnase Paul Bourgeat (65 k€ dont 42 k€ d'acquisition d'un nouveau praticable de gymnastique)
  - Renouvellement ou pose de nouveaux éclairages (54 k€)
  - Achat de véhicules : tondeuse autoportée et voiture de la police municipale (44 k€)

23



- 
- Investissements : une programmation ambitieuse pour 2019 et 2020 (1)**
- Des crédits d'investissement à hauteur de 3,1 Mns € en 2019**
- Acquisition foncière - futur local crèche des Lithops (430 k€)
  - Fin de l'opération de rénovation du terrain de football synthétique (314 k€)
  - Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments (295 k€)
  - Rénovation de la salle des mariages (235 k€)
  - Etudes et maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de l'école de musique (150 k€)
  - Livraison de différents véhicules : service technique, Laussy (95 k€)
  - Matériel informatique (73 k€)
  - Création d'un terrain de padel (75 k€)
- 25



## Investissements : une programmation ambitieuse pour 2019 et 2020 (2)

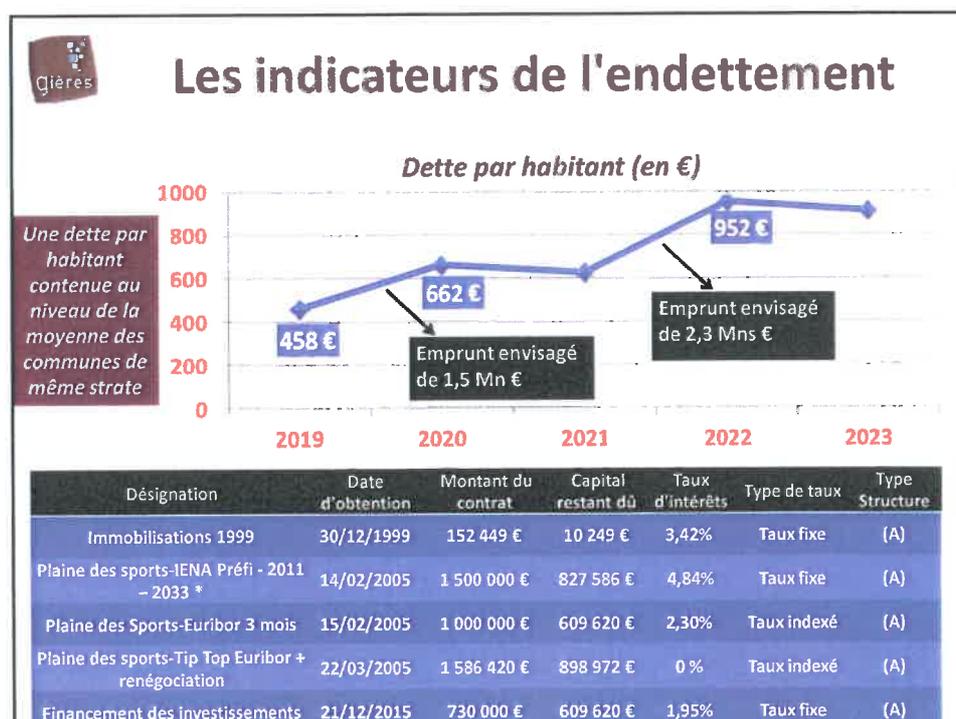
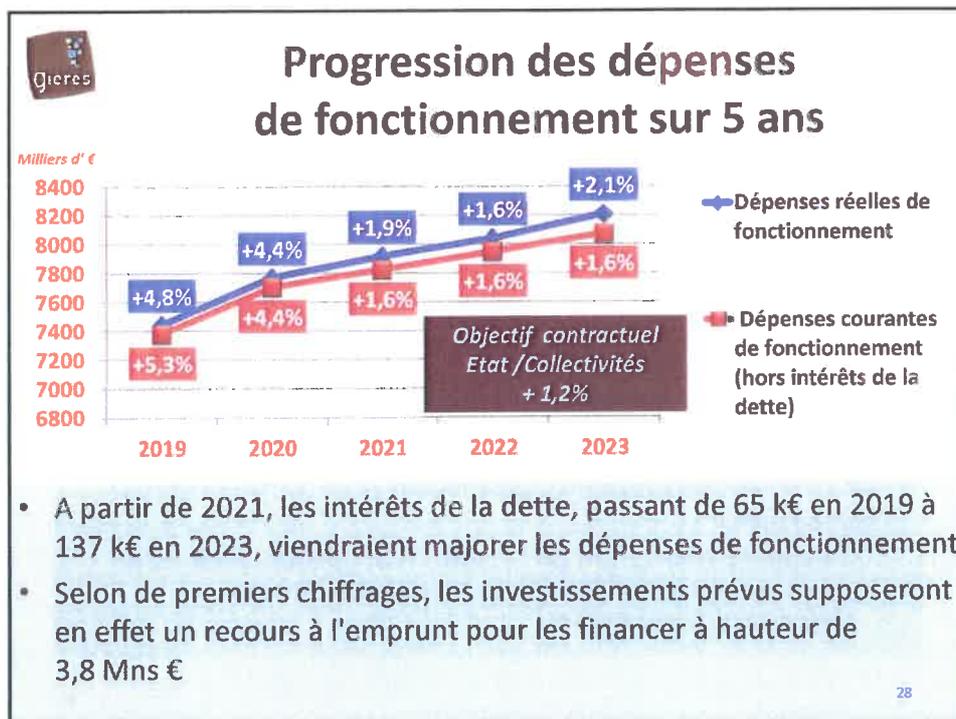
- Lancement des grands projets à compter de l'année 2020 avec notamment :
  - Modernisation des écoles (création maternelle au Clos d'Espiès et d'une nouvelle cantine à René Cassin)
  - Construction d'une nouvelle crèche associative (Oiseau bleu) et aménagement de celle des Lithops (normes Protection Maternelle et Infantile)
- Le recours à l'emprunt sera nécessaire pour financer ces projets
  - Capacité d'emprunt de la commune estimée à environ 5 mns € en 2017 compte tenu du faible niveau d'endettement actuel

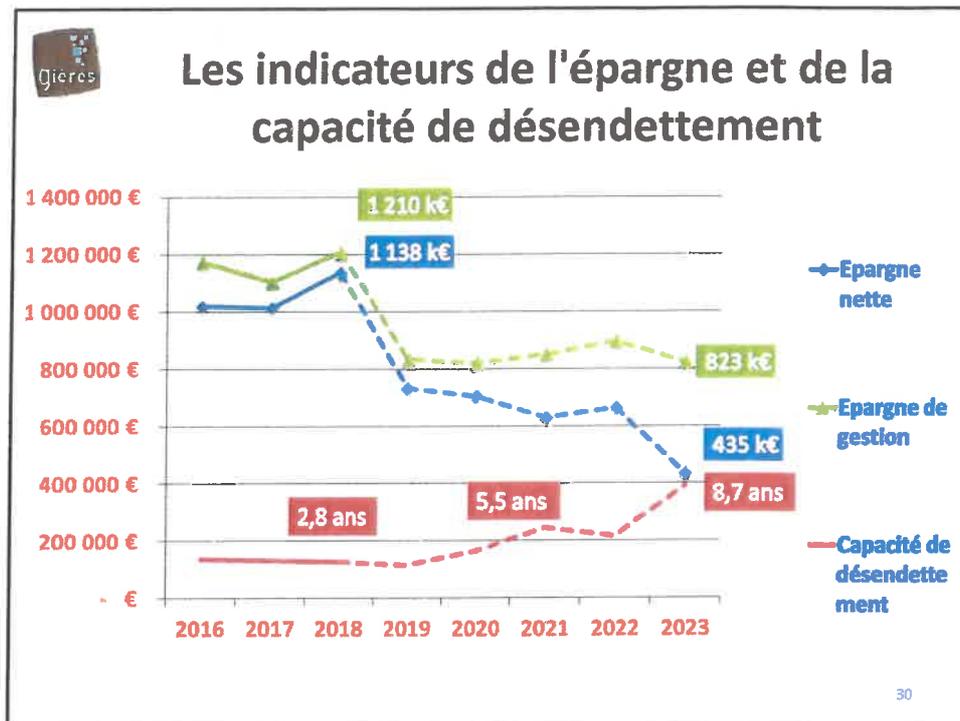
26



## IV. Trajectoire financière de la commune

27





30

**V. Tableau des grands équilibres**

31

		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	ROB 2019
D E P E N S E S	Charges à caractère général	1 935 000	1 985 000	1 803 335	1 806 001	1 832 430	1 750 000	1 830 000
	Charges de personnel	3 490 000	3 060 000	3 010 000	3 570 000	3 600 000	3 800 000	4 230 000
	Atténuation de produits	22 000	23 000	23 000	66 000	80 000	85 000	85 000
	Autres charges gestion courante	1 339 000	1 488 270	1 450 000	1 455 000	1 416 000	1 330 000	1 135 000
	Charges financières (intérêts)	140 000	120 000	120 000	220 000	100 000	100 000	75 000
	Charges exceptionnelles	10 000	41 724	501 003	26 000	57 200	80 000	20 000
	Dépenses imprévues de fonctionnement				50 000	500 000	500 000	600 000
	Virement à la section d'investissement	3 084 738	936 157	24 328	846 235	848 004	1 415 461	2 037 277
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	750 000	750 000	460 000	630 299	631 649	655 000	655 000
		10 732 001	9 004 152	7 992 267	8 680 095	9 006 363	9 676 461	10 647 277
R E C E T I V E S	Atténuation de charges	95 000	170 000	90 000	170 000	70 000	80 000	20 000
	Produits des services	230 700	232 000	325 000	250 000	310 000	230 000	867 000
	Impôts et taxes	5 182 000	6 247 223	5 787 963	6 824 000	6 540 000	6 900 000	6 980 000
	Dotations et participations	1 011 912	1 045 047	819 000	890 000	818 000	400 000	420 000
	Loyers	160 000	172 000	172 000	140 000	150 000	165 000	150 000
	Produits financiers			35 914	31 623	27 580	23 780	20 250
	Produits exceptionnels	10 000	838 921					
	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	3 020 321	298 990	752 310	950 517	1 357 583	1 730 029	2 373 377
	Opérations d'ordre entre sections	10 000	10 000	10 000	3 936	22 200	178 842	178 842
		10 727 001	9 004 152	7 992 267	8 680 095	9 006 363	9 676 461	10 647 277

Résultat  
2018  
estimé

32

		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	ROB 2019
D E P E N S E S	Remboursement d'emprunts	185 000	333 352	160 000	205 000	200 000	200 000	200 000
	Subventions d'équipement et d'investissement	169 000	488 162	212 497	140 000	675 000	840 000	800 000
	Acquisitions foncières, matérielles et travaux	732 957	919 794	23 790	1 093 007	3 173 781	2 710 000	2 118 842
	Etudes	249 100	308 117	161 000	76 822	243 450	300 000	300 000
	Travaux	3 847 337	3 191 582	1 009 841	1 111 636	930 700	685 072	1 000 000
	Prises de participations						60 000	80 000
	Dépenses imprévues d'investissement							300 000
	Reversement subventions / excédents		1 826	201 493	6 300			
	Solde d'investissement reporté		715 137					
	Opérations d'ordre patrimoniales	10 800	10 800	10 000				
Opérations d'ordre entre sections	18 800	10 800	10 000	3 936	5 000	178 842	178 842	
	5 183 479	5 977 689	1 849 810	3 844 381	5 227 910	5 172 584	4 945 284	
R E C E T I V E S	Produit des cessions		95 333	171 933		630 000	590 000	745 500
	FCTVA / TLE - taxe d'aménagement	267 148	268 205	260 000	260 000	210 000	110 000	240 000
	Fond de réserves	3 150 512	690 915					
	Subventions d'investissement	646 099	857 078	208 131	75 797	25 000	42 765	20 000
	Emprunt d'équilibre		109 064	763 695		402 041		
	Autres immobilisations financières			243 247	202 157	189 502	176 593	163 427
	Solde d'investissement reporté	455 404		560 103	1 829 132	2 165 634	2 272 745	1 581 000
	Virement de la section de fonctionnement	3 084 738	936 157	24 328	846 235	875 474	1 415 461	2 037 277
	Opérations d'ordre patrimoniales	10 000	10 000	10 000				
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	750 000	750 000	460 000	630 299	630 299	665 000	665 000
	5 183 479	5 977 689	3 392 353	3 844 381	5 227 910	5 172 584	4 945 284	

Résultat  
2018  
estimé

33